

Evaluation de la juge cantonale VD Yasmina BENDANI

Haute fonctionnaire vaudoise, se dit «juge» cantonale vaudoise.

«Travaille» au palais de l'Hermitage, route du Signal 8, 1014 Lausanne.

Adresse privée:

Chemin Neuf 94, 1028 Préverenges

Tél. privé : 021 801 75 04

Etat civil: mère célibataire. Le père de l'enfant est le juge Philippe WEISSENBERGER au Tribunal administratif fédéral.

Depuis mai 2014, la liasion entre BENDANI et **COLELOUGH** est officielle, mais c'est seulement à fin 2015 que son nom est apparu sur la boîte-à-lettres de COLELOUGH.



Seul un dessin d'une chronique judiciaire est actuellement disponible pour
Yasmina BENDANI



Voiture de Yasmina BENDANI parkée sur la propriété de COLELOUGH

Rôle joué dans l'affaire LÉGERET

BENDANI a été l'une des «juges» de la Cour de cassation pénale du Tribunal cantonal VD qui a rejeté le recours de François LÉGERET contre la condamnation prononcée par le Tribunal **COLELOUGH** par arrêt du 13.10.10 («copier/coller»).

Lors des délibérations, elle est vivement intervenue pour nier tout soupçon concernant Jean-Marc LÉGERET, auquel le «crime» a manifestement profité.

Yasmina BENDANI a vécu en concubinage avec le père de son enfant, le juge Philippe WEISSENBARGER du Tribunal administratif fédéral. Déjà à l'époque, elle a dissimulé cette relation pendant des années. A une date inconnue, elle l'a cocufié avec Philippe COLELOUGH. Elle cache de même la date du début de leur liaison.

C'est un fait que BENDANI et COLELOUGH se connaissent pour sûr et certain depuis le mois de mars 2010, quand ils ont été élus, le même jour, aux postes de «juges» cantonaux vaudois. Pro memoria: le jugement de COLELOUGH, condamnant François LÉGERET à la perpétuité date du 18.03.10 et la décision de rejet du recours contre ce jugement, où BENDANI a œuvré, date du 13.10.10.

Un article paru dans le *24 Heures* du 24.05.14 a dévoilé leur liaison intime. Au mois d'août 2014, COLELOUGH a démissionné de son poste de juge cantonal, pour être placé à nouveau au Tribunal d'arrondissement de Lausanne. Selon le journaliste **Patrick NORDNANN**, un voisin de BENDANI a vu COLELOUGH fréquemment au domicile de sa maîtresse (articles du 29.08. et 15.12.14), mais BENDANI n'a jamais voulu préciser la date du début de sa liaison avec COLELOUGH. En fait, son nom est apparu seulement à fin 2015 sur la boîte-à-lettres de COLELOUGH.

Il y a donc de forts indices permettant de penser qu'il y ait eu collusion entre COLELOUGH et BENDANI aux dépens de François LÉGERET et que le jugement ait été pollué. Le recours de l'avocat de François LÉGERET, daté du 27.06.15, est toujours en souffrance devant le Tribunal fédéral.

Profil

Socialiste. Habitée à dissimuler sa personnalité. On ne trouve ni photos ni d'autres informations concernant son passé.

BENDANI a également soutenu ensemble avec son amant COLELOUGH la conspiration franc-maçonnique contre le paysan vaudois **Jakob GUTKNECHT**.

Evaluation des Hommes de Loi

06.11.16/GU